

Dimanche 24 août 2003

Les Domaines en Fête

André Dupras

Le Comité des Loisirs des Domaines est fier d'organiser la journée familiale « Les Domaines en Fête ». Une foule d'activités pour tous : parade à vélo, bricolage, course au trésor bien spéciale, blé d'Inde, hot-dog gratuit pour tous et plein de surprises.

Cette année, la course de boîte à savon prendra une plus grande place durant cette journée qui se déroulera le dimanche 24 août. Et pour ce faire, le comité des loisirs récompensera ceux qui auront construit leur propre boîte à savon. Trois catégories seront acceptées : catégorie originalité, catégorie performance et catégorie recyclage.

Vous avez toutes les chances de gagner un prix. Avec l'aide de papa ou de maman, un ami ou un oncle, réalisez la formule à savon de vos rêves et participez à cette classique qui a attiré une vingtaine de participants encouragés par environ cent personnes en 2002. L'horaire et les détails de cette journée spéciale sera distribué dans chaque foyer vers la mi-août.



Pour avoir des idées et des plans pour construire votre boîte à savon, vous pouvez visiter le site suivant <http://iquebec.ifrance.com/acbsq/> ou vous pouvez nous rejoindre au 450-530-7562. Laissez un message et nous vous rappellerons. Bienvenue aux bénévoles!

L'association des riverains

Beaucoup d'activités depuis le printemps

Steve Ouellette

Encore, cette année, la très grande majorité des riverains ont adhéré à l'association et à son projet de restauration. De plus, une trentaine de membres ont bénéficié du prix de groupe négocié par l'association pour la vidange de leur fosse septique.

Au mois d'avril un représentant de l'association s'est présenté à une journée d'informations sur la gestion durable des lacs. Une journée des plus enrichissantes avec des conférenciers de renommée dans le domaine. Ces chercheurs, ces représentants du gouvernement et d'associations ont inspiré plusieurs actions de l'association pour l'année 2003. Toute action suggérée vise à réduire l'apport de phosphate et de sédiments dans l'eau, celui-ci contribuant à la prolifération des plantes aquatiques.

Au mois de mai, l'association a fait parvenir un communiqué à tous les résidents non riverains près du lac, les sensibilisant à la problématique du lac et à leur influence sur la santé du lac en leur demandant d'utiliser des savons sans phosphate, en prohibant les engrais et les pesticides chimiques.

De plus, le programme de renaturation a été reconduit, il s'agit de l'action la plus importante pour la restauration du lac car une résiden-

ce ayant une rive boisée déverse sept fois moins de phosphate dans le lac qu'une résidence non boisée. En plus de réduire la quantité de phosphate dans le lac, les bienfaits de ces arbustes sur les rives sont multiples; éviter l'érosion, agir comme une barrière contre les apports de sédiments, filtrer l'eau de ruissellement et d'être un écran au réchauffement de l'eau. Ce printemps, les riverains ont acheté 250

arbustes qui s'ajouteront sur les rives du lac au 600 de l'été passée. L'association est très fière de la participation de ces membres dans ce programme mais il reste encore du travail d'éducation à faire. C'est pour cette raison que l'association installera au cours de l'été aux entrées du lac des affiches publicitaires pour sensibiliser la population d'agir pour le bien-être du lac.

Le prochain projet de l'association est de prélever plusieurs échantillons d'eau cette année et dans les années futures, dans le but de connaître le taux de phosphate dans le lac et de suivre l'évolution de celui-ci.



NDLR : CORRECTION

Suite à la parution dans l'édition du 16 avril 2003 du texte intitulé " M. Roger Landry, 30 ans de vie municipale à Prévost, nous voudrions apporter les corrections suivantes :

-Monsieur Roger Landry a été maire de Prévost pour une partie de l'année 1976, et c'est Réjean Lesage qui a été maire de la fin de 1976 jusqu'à

l'élection de 1980.

- À la liste des membres du premier conseil municipal de Prévost en 1973, le nom de monsieur Raymond Boivin a été malencontreusement omis.

-Enfin le maire Cyr a succédé à Roger Landry en 1996 et non en 1998 comme indiqué.

APPEL AUX MAIRES DE PRÉVOST DE 1973 À CE JOUR

Messieurs Hébert, Hotte, Cyr et Pagé ainsi que Madame Boivin-Boisvert, je désire vous rencontrer pour finaliser les portraits de tous les maires élus depuis 1973. N'hésitez pas à me contacter au (450) 224-5260 ou benoitguerin@videotron.ca



Expression libre

Protection des forêts

Réponse du maire à la lettre de Érik Calder

Mon cher Érik,

Pour faire suite à ta lettre, reçue le 28 avril dernier, je retiens de ta question les mots «notre forêt ici».

Oui, Érik, il y a beaucoup de réglementations et de Lois protégeant nos forêts et le maire d'une ville est là pour assurer l'application et le respect de ces réglementations. Mais, il existe aussi des droits aux individus propriétaires de forêts et terrains boisés. J'espère que certains favoriseront la «glissade» dans leur priorité d'aménagement de leur forêt. Mieux encore, quand tu seras grand, tu pourras te porter acquéreur d'une forêt et y développer une glissade pour tes enfants.

Accepte, mon cher Érik, mes meilleures salutations.

Le maire,

CLAUDE CHARBONNEAU

Salon de toilettage

Chez Puppy Charlie enr.
Technicienne diplômée



- Tonte et toilettage complet
- Pension chiens et chats (vaccins obligatoires)

1399, Mont-Plaisant, Prévost (450) 224-7820 Courriel: maline@qc.aira.com

Nourriture et accessoires pour animaux

POUTCHY



- TECHNICAL
- PRO-NATURE
- 1ST CHOICE
- PRO PLAN
- SHUR GAIN
- NATURAL CHOICE
- SCIENCE DIET
- EUKANUBA

2919, boul. Labelle à Prévost **224-8630**



Hôpital Vétérinaire Prévost

Dr Simon Lachance m.v.
Dr Michael Palmer m.v.

*Pour un service professionnel dans
une ambiance chaleureuse*

2906, Boul. Curé-Labelle à Prévost
Tél.: 450 224-4460 Téléc.: 450 224-4376 www.hopitalveterinaire.com